



## Identité

Statut : Zone spéciale de conservation

Date de transmission du site : 30/4/1996

Date de l'arrêté de désignation : 23/12/2003

Communes concernées par le site : Écharcon, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Mennecy et Vert-le-Petit

Surface du site : 522 ha

Approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 14/12/2007

Structure porteuse : Conseil départemental de l'Essonne

Animateur : Conseil départemental de l'Essonne

Président du comité de pilotage : Président du Conseil départemental de l'Essonne

## Description du site

Le site Natura 2000 des "Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte" est situé sur la vallée de la rivière Essonne et sur la vallée de la Juine (affluent de l'Essonne) pour le marais d'Itteville. Il s'agit de marais tourbeux alcalins de fond de vallée, milieu rare et menacé dans le bassin parisien. Par ailleurs, il constitue la plus grande zone humide du département de l'Essonne. L'Essonne et la Juine, qui assurent une grande partie des apports en eau des sites, sont des rivières de nappe, à faible pente, qui jouissent d'un régime hydrologique d'une grande régularité.

L'ensemble du site Natura 2000 fait partie des Espaces naturels sensibles (ENS) de l'Essonne. Ainsi les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay aval sont la propriété du Département de l'Essonne qui en assure la préservation et la gestion au titre de la politique départementale des ENS. De plus le reste des sites, notamment le Marais d'Itteville, est inclus dans la zone de préemption du Département qui, à ce titre, pourra en faire l'acquisition à moyen ou long terme. La mise en œuvre de la politique départementale des ENS est à la charge du Conservatoire des Espaces naturels sensibles (CENS) qui assure la gestion des marais départementaux.

Crédit photo : CENS



## Descriptif des habitats et/ou espèces présents sur le site

Les inventaires ont permis de mettre en valeur la présence de 28 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur la ZPS des marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Seules celles pour lesquelles la venue sur le site n'est pas occasionnelle et la reproduction est avérée ont été retenues. Elles sont au nombre de 9 :

- Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) ;
- Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) ;
- La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ;
- Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ;
- Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ;
- Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ;
- Le Milan noir (*Milvus migrans*) ;
- Le Pic noir (*Dryocopus martius*) ;
- La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*).

Crédit photo : Alain Desbruères



## Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Espèces		Code Natura 2000	Effectifs sur le site(*)	Etat de conservation	Menaces principales
Nom français	Nom latin				
*Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	1 couple nicheur	Très bon	Hormis les cas de destructions directes d'individus et de pillage de nids, les menaces qui pèsent sur le Balbuzard pêcheur sont surtout relatives au dérangement de l'espèce.
*Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	1 couple nicheur	Moyen	Les raisons du déclin du Blongios nain sont tout d'abord la destruction de ses habitats, la pollution et les dérangements lors de sa période de reproduction. Cependant, la cause probable et principale de la chute spectaculaire de ses effectifs est la sécheresse qu'il rencontre sur ses zones de halte migratoire en Afrique et au Moyen-Orient
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	Non connu	-	La menace essentielle pesant sur la Bondrée apivore est la chute des effectifs de ses proies, liée aux fauches répétées, au goudronnage et à la diminution de l'élevage extensif. Elle ne semble pas avoir souffert de l'emploi des pesticides, peut-être parce qu'elle recherche ses proies dans des zones peu exposées aux pulvérisations.
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	Non connu	-	Comme beaucoup d'espèces inféodées aux zones humides, la menace principale qui pèse sur le Busard des roseaux est la disparition de son habitat. Par ailleurs, cette espèce fait encore l'objet de tirs illégaux et est parfois victime de pièges empoisonnés destinés au Ragondin. Enfin, l'ouverture estivale précoce de la période de chasse au gibier d'eau entraîne des dérangements en période de reproduction du Busard des roseaux.
*Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	3 individus maximum	Bon	Les menaces auxquelles sont confrontées les populations de Butors étoilés sont la destruction des marais à roselières, leur pollution et leur dérangement. Par ailleurs, cette espèce semble sensible au froid, les vagues de froid de forte ampleur pouvant être fatales pour une majorité de Butors hivernants.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	Non connu	-	Les causes du déclin des populations de Martins-pêcheurs d'Europe sont diverses : certaines activités humaines génèrent de la pollution des eaux et des dérangements, de même, les aménagements hydrauliques détruisent définitivement des sites de reproduction et leur

					généralisation constitue une menace importante pour l'espèce. Par ailleurs, cette espèce est très sensible au froid, les vagues de froid de forte ampleur pouvant lui être fatales.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	6 couples	Très bon	Cette espèce fait régulièrement l'objet d'appâts empoisonnés destinés au Renard roux. Son régime alimentaire en partie charognard l'amène à consommer des cadavres d'animaux sur les routes et l'expose à des collisions avec des véhicules. Cette espèce est également régulièrement victime de collisions avec des lignes électriques ou des éoliennes. Enfin, la fermeture des décharges à ciel ouvert le prive d'une source de nourriture abondante.
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A236	Non connu	-	Le Pic noir ne semble globalement ni menacé en France, ni en Île-de-France. Cependant, c'est une espèce peu commune et liée aux stades matures des forêts. Les principaux risques pour cette espèce sont l'abattage des loges de nidification et les dérangements dans les forêts périurbaines.
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	15 couples maximum	Bon	Bien que la Sterne pierregarin ne soit pas menacée en France, elle reste une espèce sensible aux dérangements et à la prédation. Par ailleurs, l'augmentation des effectifs nationaux masque le fait que les effectifs de couples nichant sur des sites de reproduction artificiels (radeaux) sont en augmentation par rapport à ceux nichant sur des sites de reproduction « naturels ».

- (\*) Pour l'avifaune : préciser les effectifs et le statut (Hivernants, migrants, nicheurs, etc.). Pour les espèces de la directive Habitats : précision des effectifs si connus.

- Signaler d'une \* quand espèce prioritaire

## Les objectifs de conservation sur le site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Balbuzard pêcheur	Maintenir au moins au couple nicheur	Aménagement d'aire artificielle, installation de webcams, baguage des jeunes, pose de balises GPS
Blongios nain	Maintenir la population nicheuse	Entretien des roselières pour préserver son habitat de nidification
Butor étoilé	Maintenir la population hivernante	Entretien des roselières pour préserver son habitat d'hivernage

Crédit photo : Dominique Chambrillon



## Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,....) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- DRIEAT : [DRIEAT Île-de-France \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://developpement-durable.gouv.fr) rubrique réseau Natura 2000-Evaluation des incidences
- DDT 91 : [Natura 2000 en Essonne / Natura 2000 / Milieux naturels - Biodiversité / Environnement, risques naturels et technologiques / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État dans l'Essonne](#)



## Pour en savoir plus

### Contact :

- structure porteuse : Conseil départemental de l'Essonne
- animateur : Julien Daubignard
- adresse : Conservatoire des Espaces naturels sensibles – Hôtel du Dpt – Bd de France – 91000 EVRY-COURCOURONNES
- tel : 01 60 91 96 86
- mél : [jdaubignard@cd-essonne.fr](mailto:jdaubignard@cd-essonne.fr)

### Suivi de l'animation au niveau régional :

Conseil régional d'Ile-de-France / [natura2000@iledefrance.fr](mailto:natura2000@iledefrance.fr)

### Services Référents Etat :

- Au niveau régional :

DRIEAT/Service référent N2000  
[natura2000idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:natura2000idf@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél secrétariat service nature :01 71 28 45 63

- Au niveau départemental :

Direction Départementale des Territoires de l'Essonne  
Service Environnement / Natura 2000  
BOULEVARD DE FRANCE  
91012 EVRY-COURCOURONNES CEDEX  
Tel : +33 160763303  
Mme Delphine Redouane / [delphine.redouane@essonne.gouv.fr](mailto:delphine.redouane@essonne.gouv.fr)

### Où se procurer le DOCOB :

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/buttes-greseuses-de-l-essonne-zsc-fr1100806-a3765.html>

### Autres Sources d'information :

- site du Ministère en charge de l'environnement : [www.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.developpement-durable.gouv.fr/)  
Rubrique Natura 2000
- site de la DRIEAT Ile-de-France : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>
- site Natura 2000 dans le département : [Natura 2000 en Essonne / Natura 2000 / Milieux naturels - Biodiversité / Environnement, risques naturels et technologiques / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État dans l'Essonne](#)
- [site de la structure porteuse / animateur : Conseil départemental de l'Essonne](#)

Fiche créée le : 31 octobre 2022, par : Julien Daubignard